

ANNEXE 1 : Socle BIATSS*

* A l'exception des agents BIATSS de la BAP E.

Les montants bruts mensuels proposés pour les BIATSS sont les suivants :

CATEGORIE	ITRF	ATSS	BIBLIOTHEQUE	SANTE SOCIAUX	OU MONTANTS AU 1 ^{er} janvier 2017	MONTANTS AU 1 ^{er} septembre 2017
Catégorie A	IGR hors classe	Attaché d'administration de l'Etat hors classe (+DDS)	Conservateur général		792	792
	IGR 1 ^{ère} classe		Conservateur en chef		742	742
	IGR 2 ^{ème} classe		Conservateur Classe normale		668	668
	IGE hors classe, (intégration IGE 1C)	Attaché principal d'administration de l'Etat	Bibliothécaire hors classe	Infirmier hors classe	570	570
	IGE 2 ^{ème} classe	Attaché d'administration de l'Etat	Bibliothécaire classe normale	Infirmier classe normale et supérieure	469	469
	ASI				413	413
Catégorie B	TCH classe exceptionnelle	SAENES classe exceptionnelle	BIBAS classe exceptionnelle		377	383
	TCH classe supérieure	SAENES classe supérieure	BIBAS classe supérieure	Assistant service social principal	377	383
	TCH classe normale	SAENES classe normale	BIBAS classe normale	Assistant service social 1 ^{er} grade	377	383
Catégorie C	ATRF C3 (ex E6)	ADJAENES C3 (ex E6)	Magasinier C3 (ex E6)		261	270
	ATRF C2 (ex E4 et E5)	ADJAENES C2 (ex E4 et E5)	Magasinier C2 (ex E4 et E5)		261	270
	ATRF C1 (ex E3)	ADJAENES C1 (ex E3)	Magasinier C1 (ex E3)		261	270

Les montants affichés sont des montants bruts mensuels pour une quotité de travail à temps plein. Les montants sont proratisés en fonction de la quotité travaillée.